

Le Havre

Fermeture confirmée du collège Guy-Môquet, au Havre : des élus interpellent la préfète

Des élus communistes ont adressé un courrier à la préfète de Normandie pour lui demander de ne pas confirmer par un arrêté la fermeture du collège Guy-Môquet, au Havre.



Lundi 5 décembre 2016, le Conseil départemental a confirmé la fermeture du collège Guy-Môquet, au Havre. Les élus communistes ont alerté la préfète de Normandie, lui demandant de ne pas prendre l'arrêté de fermeture. (Photo : Capture d'écran. @Google Street View 2016)

Le 4 octobre 2016, le Département de Seine-Maritime annonçait la **fermeture du collège Guy-Môquet**, situé dans le quartier de Caucriauville, au **Havre (Seine-Maritime)**. Depuis cette annonce, les élus communistes ne décolèrent pas. Selon eux, cette logique comptable met en péril la scolarité des élèves et leur avenir. Ils ont adressé un courrier à Nicole Klein, **préfète** de Normandie, pour lui demander de **ne pas prendre l'arrêté** sur la fermeture/désaffectation de l'établissement.

Élus et parents d'élèves vent debout

Lundi 5 décembre 2016, lors du Conseil départemental, Sophie Hervé et Jean-Paul Lecoq, élus PC du Département, ont dénoncé l'absence de concertation préalable. Les parents d'élèves, par le biais de blocages et de pétitions, ont également fait entendre leur voix et se sont aussi exprimés également lors de la réunion de quartier qui a eu lieu vendredi 2 décembre 2016 au Havre.

Dans l'intérêt de Caucriauville, dans l'intérêt du Havre, dans l'intérêt des enfants, nous vous demandons de les écouter et nous réitérons donc aujourd'hui notre demande, Monsieur le Président, de revenir sur votre décision de fermer le collège Guy-Môquet, ont insisté les élus, rappelant que « la seule décision qui vaille et prévale du point de vue de l'intérêt général et de l'intérêt des jeunes de Caucriauville, c'est de leur laisser leurs collèges, avec trois « S » et non d'amputer davantage leur chance de réussite sociale et éducative. »

Alors que la fermeture de l'établissement à la rentrée 2017 a été confirmée lundi en Conseil départemental, malgré l'opposition des élus communistes, ces derniers ont adressé un courrier à la préfète de Normandie pour qu'elle ne signe pas l'arrêté préfectoral.

« Une décision contraire à l'intérêt des habitants du quartier »

Ultime recours pour les élus, ce courrier rappelle à la préfète que cette décision, « si elle devait être confirmée, serait contraire à l'intérêt des habitants de ce quartier et en particulier des collégiens et futurs collégiens, qu'elle entraînerait inmanquablement une dégradation sensible des conditions d'enseignement et qu'elle serait en contradiction avec les orientations définies par l'État en matière d'éducation prioritaire. » Fort de ce constat, les élus demandent « instamment à la préfète de ne pas prendre cet arrêté. »

Revoir l'ensemble du projet

Argumentant leur demande, ils soulignent que cette décision risquerait de déséquilibrer l'offre scolaire sur le quartier de Caucriauville et de « contredire les orientations de la politique d'éducation prioritaire qui a pour objectif de corriger l'impact des inégalités sociales et économiques sur la réussite scolaire par un renforcement de l'action pédagogique et éducative dans les écoles et établissements des territoires qui rencontrent les plus grandes difficultés sociales. » Le courrier enjoint l'État à rejeter la demande d'arrêté et à inciter le Conseil départemental « à revoir l'ensemble du projet, lourd de conséquences et visiblement trop précipité. »

Solène Bertrand
journaliste à [Le Havre Infos](#)